

## Question écrite

### Plan sectoriel de l'approvisionnement en eau

Lors de sa séance du 22 novembre 2004, le Conseil de Ville a accepté, le Conseil de Ville a accepté une augmentation des tarifs de l'eau.

A l'occasion du débat, notre groupe a demandé qu'« un plan directeur de l'eau potable soit établi, visant à diagnostiquer l'état du réseau, proposer des mesures de mise en conformité des équipements, fixer des priorités dans un plan d'actions et à dresser un nouveau modèle de financement transparent, solidaire et socialement acceptable » (*extrait du PV no 10 / 2004*).

Le Conseil Communal, par la voix de M. Gilles Froidevaux, a accueilli favorablement cette proposition en mentionnant qu'« un plan directeur de l'eau potable (...) pourrait être inscrit dans le programme de la prochaine législature » (*extrait du PV no 10 / 2004*).

Nous prions le Conseil communal de répondre aux deux questions suivantes :

1. Quelle appréciation porte-t-il aujourd'hui sur la proposition de réaliser un tel plan directeur ?
2. Quelles démarches a-t-il déjà engagées dans ce sens ?

Delémont, le 27 juin 2005

Groupe CS - POP

Resp. : Giuseppe Natale

The image shows several handwritten signatures in black ink. There are approximately seven distinct signatures scattered across the bottom half of the page. Some are more legible than others, but they appear to be the names of the group members mentioned in the text above.